

L'épilepsie

Description de la problématique

L'épilepsie est une maladie neurologique dans laquelle des réseaux du cerveau deviennent temporairement hyperactifs, causant des crises de nature très variable. Selon la zone cérébrale impliquée, la crise peut se manifester par des convulsions, une perte de contact avec l'environnement (absence) ou des gestes automatiques. Au-delà des crises, l'épilepsie peut affecter la vie scolaire et sociale (stress, stigmatisation, estime de soi), d'où l'importance d'un milieu sécuritaire, d'attitudes inclusives et d'une intervention rapide et calme en cas d'épisode.

Signes à reconnaître

Convulsions, regard fixe, gestes répétitifs involontaires, sensations insolites; après la crise : confusion et fatigue fréquentes.

Ce qui augmente les risques

Stress (physique ou émotionnel), fatigue, manque de sommeil, consommation d'alcool ou drogues, changements hormonaux, maladie, oubli de médication, interaction médicamenteuse, lumière clignotante, lumière naturelle, motifs visuels (stroboscope, clignotant, écran, reflet du soleil sur l'eau, contraste élevé, rayures, etc.).



Votre rôle comme personnel scolaire

Protéger l'élève contre les blessures pendant la crise (sécuriser l'environnement, placer l'élève sur le côté gauche, protéger la tête, ne rien mettre dans la bouche), noter la durée et la description, suivre le plan d'intervention de l'élève, favoriser l'intégration et réduire la stigmatisation au quotidien.



Contexte légal

Obligation de porter secours (Charte des droits et libertés, art. 2) et protection de responsabilité civile (Code civil, art. 1471).

Responsabilité des centres de services scolaires d'intégrer les services de santé et sociaux (Loi sur l'instruction publique, art. 224).

L'épilepsie

Quand intervenir d'urgence

Il est important de suivre les consignes selon le protocole établi pour l'élève.

Appeler les services d'urgence si :

- une crise dure plus de cinq minutes;
- l'état de conscience et la respiration ne reprennent pas normalement après la crise;
- les crises se succèdent sans reprise de conscience;
- il y a blessure.



Définitions



Épilepsie : maladie caractérisée par des crises récurrentes.

Crise épileptique : décharge électrique anormale et soudaine dans des zones du cerveau.

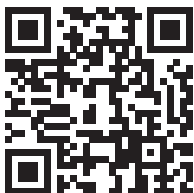
Absence : brève perte de contact avec l'environnement, parfois avec regard fixe.

Substitut : personne désignée par le parent pour prendre en charge si celui-ci est injoignable.

Pour en savoir plus



Réseau de l'éducation – Santé Québec
Abitibi-Témiscamingue



Le personnel scolaire est invité à s'adresser à l'infirmière scolaire pour toute question liée aux problématiques de santé présentes à l'école.